

1.

Débitrice: **Clos du Fussy SA**, 1470 **Estavayer-le-Lac**
2.

Délai de présentation: jusqu'au
3.

Remarques: la construction de logements à caractère social, construction de bâtiments locatifs à loyers modéré, l'achat, la vente et la gérance de tels bâtiments.
Immeuble: art. 222 du cadastre de la commune d'Estavayer-le-Lac.
Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Broye, à Estavayer-le-Lac: vingt jours dès la publication, sinon l'état des charges sera considéré comme accepté.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg

(00767764)